

**POUR TOUS LES JEUNES
ÂGÉS DE 16 À 25 ANS**

PACEA

**... POUR BÉNÉFICIER
D'UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ**

**LE PARCOURS CONTRACTUALISÉ
D'ACCOMPAGNEMENT VERS
L'EMPLOI ET L'AUTONOMIE**

UN PARCOURS D'INSERTION SUR MESURE

RENCONTRER UN CONSEILLER
pour faire un diagnostic
de sa situation et de
ses compétences



**ACCÉDER À L'AUTONOMIE
et à l'emploi**

METTRE EN ŒUVRE
son projet professionnel



DÉFINIR UN PARCOURS
adapté à ses besoins
(Garantie jeunes, école
de la deuxième chance,
prépa-apprentissage, etc.)



FORMALISER
un projet personnel
et professionnel
(formation, stage, emploi, etc.)



UN ENGAGEMENT CONTRACTUALISÉ

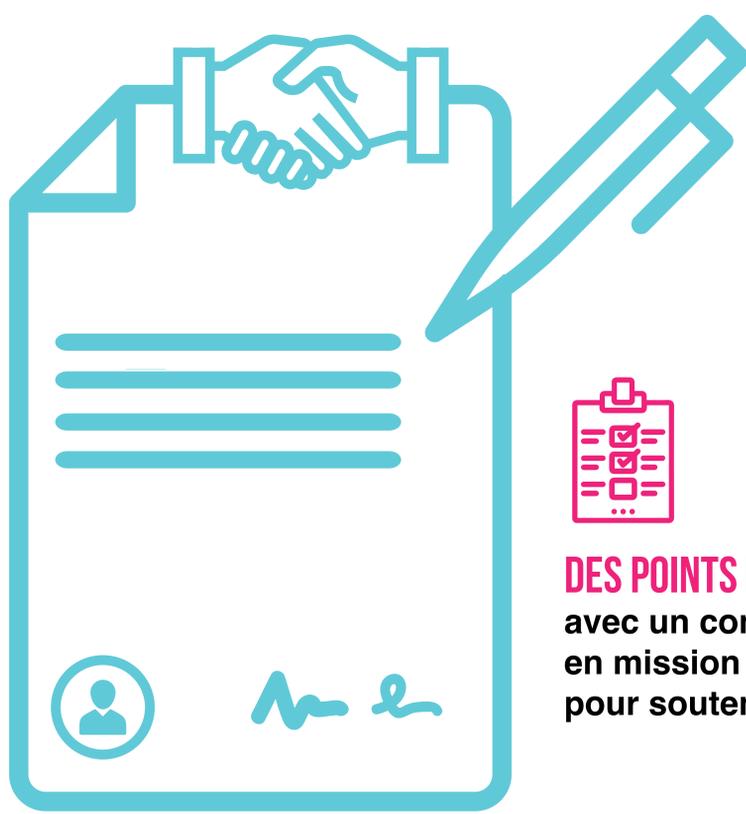
UN CONTRAT D'ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES ENTRE LE JEUNE ET LA MISSION LOCALE



**2 ANS
maximum**



UNE AIDE FINANCIÈRE
ponctuelle
selon le parcours
du jeune



DES POINTS RÉGULIERS
avec un conseiller
en mission locale
pour soutenir son projet



UN PARCOURS SELON LES BESOINS

- période de formation
- mise en situation professionnelle
- stage
- mission d'intérim
- service civique

CONTACT


Le Réseau des Missions Locales